

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
8 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° SPE903

présenté par  
M. Zumkeller, M. Philippe Vigier, M. Fromantin et M. Vercamer

-----  
**ARTICLE 17**

De l'alinéa 14 à l'alinéa 17, remplacer l'occurrence : « elle » par l'occurrence : « il ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel. Le rôle de l'Autorité de la Concurrence est désormais confié à un organe compétent, organisé sous l'autorité de l'ordre professionnel concerné.